

Il annonce la tenue de la prochaine réunion du CSA le mercredi 2 juin 2004.

Le Président du CSA se déclare satisfait des avancées entreprises par la DTNA à la demande du CSA notamment dans la réflexion entamée sur les rapports et les rapports rapides.

➤ **Résultats et classements des arbitres fédéraux pour la saison 2003/2004**

Après étude des classements de toutes les catégories d'arbitres et des résultats théoriques et pratiques des candidats au titre d'arbitre de la Fédération et après délibération concertée quant à l'affectation des arbitres fédéraux pour la saison 2004/2005 en adéquation avec la circulaire promotions/rétrogradations de mai 2004, les résultats de la saison 2003/2004 sont transmis sur minitel et Internet selon le processus habituel.

➤ **Etude des rapports et rapports rapides des contrôleurs et contrôleurs spécifiques pour la saison 2004/2005**

Après une étude effectuée par un groupe de travail, un projet de rapports notés (centraux et assistants) et de rapport rapide a été transmis à la DTNA. Après une discussion concertée où chaque membre présent donne son avis sur les propositions, de nouveaux formulaires et une nouvelle grille d'appréciation sont adoptés et seront utilisés dès la saison 2004/2005 pour l'ensemble des catégories. Une présentation exhaustive de ces nouveaux formulaires sera effectuée lors des différents stages de contrôleurs et d'arbitres.

➤ **Stages nationaux et rassemblements**

Marcel BACOU chargé de l'organisation matérielle et de l'intendance pour les différents rassemblements estivaux fait le point sur l'ensemble des stages et annonce le départ échelonné des différentes convocations aux participants et à l'encadrement.

➤ **Stage national des arbitres Futsal**

Claude TELLENE, Président de la Commission « Futsal », informe la DTNA de la tenue du prochain stage national des Arbitres Futsal au CTNFS les 8 et 9 juin 2004 avec entre autres des tests théoriques et linguistiques (anglais) afin de vérifier le potentiel des arbitres fédéraux Futsal dans une optique de promotion internationale.

➤ **Stages supérieurs de Ligue (saison 2004/2005)**

Les deux thèmes d'intervention seront adressés aux Ligues. Concernant l'encadrement, la DTNA maintient pour la saison 2004/2005 la présence d'un membre de la DTNA et d'un arbitre de Ligue 1. MM. TELLENE et THUAL ont été désignés pour le stage supérieur en Ligue de Franche-Comté les 12 et 13 juin 2004.

➤ **Examen fédéral d'un candidat Outre Mer**

Informée des résultats des examens théoriques et pratiques du candidat Roger BANTIFO de la Ligue de Guyane et en application de l'article 20 du Règlement Intérieur, ce candidat n'ayant pas satisfait au minimum exigé (72/120) lors des épreuves théoriques, la DTNA ne peut proposer sa nomination d'Arbitre Fédéral Outre Mer et lui adresse ses encouragements.

➤ **Intervention du Président de la Commission « Jeunes Arbitres » de la DTNA**

Alain DELMER, Président de la Commission « Jeunes Arbitres », informe la DTNA que le stage national des JAFFF se déroulera les 25 et 26 septembre 2004 eu égard au calendrier du championnat national des 18 ans et aux disponibilités du CTNFS.

Par ailleurs, une modification de la circulaire relative au passage des tests physiques des JAFFF est proposée. Elle a pour but de donner une plus grande souplesse aux Ligues dans le choix de la date avec comme seule contrainte l'obligation de respecter la date limite du 30 septembre et d'envoyer, dans la foulée, les résultats de leurs JAFFF à la DTNA.

➤ **Intervention du Président de la Commission « Arbitres Assistants » de la DTNA**

Bernard LAVIS, Président de la Commission « Arbitres Assistants », informe la DTNA des points suivants :

- Commentaires du procès-verbal de la réunion « Arbitres Assistants » du 7 mai
- Bilan du dispositif « micro oreillettes » pour la saison 2003/2004 adressé à la LFP
- Point sur la réalisation du « référentiel » spécifique aux arbitres assistants
- Précisions sur les candidatures arbitres assistants pour la saison 2004/2005
- Bilan de la saison 2003/2004 et objectifs 2004/2005

➤ **Tour de table**

Marcel BACOU aborde le problème physique (blessure en fin de saison) du candidat de la Ligue du Centre l'ayant empêché d'effectuer son dernier contrôle en CFA 2. A titre exceptionnel, la DTNA décide d'octroyer, uniquement pour la saison 2004/2005, un candidat supplémentaire au titre d'arbitre fédéral, en la personne de Romain SAVIGNY, qui n'a pu terminer ses contrôles pratiques lors de la saison 2003/2004. En conséquence, la Ligue du Centre présentera au 15 juin 2004 3 candidats F5, dont Romain SAVIGNY qui concourra dans les mêmes conditions que l'ensemble des candidats sans garder le bénéfice de ses examens pratiques et théoriques de la saison 2003/2004.

Jean-Louis PIETTE rappelle la nécessité de vérifier les aptitudes linguistiques des arbitres de la Fédération dès leur arrivée dans les rangs des arbitres fédéraux. Aussi des tests en anglais seront ils inclus au programme des 2 stages nationaux de cet été dans le double but de sensibiliser les participants à la pratique de la langue anglaise et de vérifier leurs connaissances actuelles sans pour autant que la réussite à ce test soit une condition sine qua non pour débiter la saison 2004/2005, a contrario des tests théoriques qui, eux, sont obligatoires.

Michel VAUTROT souhaitant ne plus supporter, seul, les propositions faites à l'UEFA dans l'affectation des arbitres internationaux pour les différentes catégories d'arbitres, la DTNA, après discussion argumentée et concertée, décide à l'unanimité que ce dernier propose Gilles VEISSIERE, Alain SARS et Eric POULAT en catégorie Elite, et Bertrand LAYEC en Première Catégorie, tout en sachant que la commission d'arbitrage de l'UEFA reste souveraine dans les choix qu'elle effectue.

➤ **Correspondances diverses**

- Cartes postales de MM. VAUTROT (Turquie) – SARS (Qatar) – WILLEMS (Guadeloupe) ;
- Procès-verbaux des réunions de CRA des Ligues : Atlantique, Bretagne, Champagne Ardenne, Martinique, Méditerranée, Nord Pas de Calais ;
- Procès-verbaux des réunions de la Commission «Lois du Jeu – Appels » du 21 avril 2004 et de la Commission « Arbitres Assistants » du 7 mai 2004 ;
- Instructions de la FIFA relatives à l'amendement aux Lois du Jeu 2004 ;
- Lettre de Christophe DESTRAS (F4) concernant sa situation. Une réponse lui sera adressée ;
- Lettre de Jacques CLAVET (AAF1) relative au courrier de la Ligue Méditerranée. Pris note et une réponse lui sera adressée ;
- Lettre de Romain SAVIGNY (candidat FFF) blessé et n'ayant pas pu terminé ses examens pratiques. Une réponse sera adressée à la Ligue du Centre.

➤ **Prochaine réunion**

Judi 24 Juin 2004 à 14h 30 au siège de la FFF (49, avenue d'Iéna).

Le Président de la DTNA,
Michel VAUTROT

Le Secrétaire de la DTNA,
Daniel LAMBERT